1751-1781. † Charles Racouët, originaire de Malansac et prêtre depuis le 18 septembre 1728, pourvu par l'évêque, le 14 septembre 1751, prit possession le 19. Décédé, à l'âge de 78 ans, le 22 septembre 1781, il fut enterré, le 23, dans le cimetière, auprès du reliquaire et de ses prédécesseurs.

1782-1802. Jean Baron, originaire du diocèse et ordonné prêtre à Vannes le 21 septembre 1771, pourvu par le Souverain-Pontife, le 7 janvier 1782, prit possession le 26 février. On ignore ce qu'il devint pendant la tourmente révolutionnaire, mais on sait qu'il fut maintenu à la tête de cette paroisse, après le Concordat, et que, à titre de recteur de Saint-Gonnery, il prêta, le 22 octobre 1802, serment entre les mains du Préfet du Morbihan.

SAINT-GOUSTAN D'AURAY.

Située sur la rive gauche du Loc et sensiblement en face du château, qui s'élevait sur la rive droite, cette paroisse, démembrée de Pluneret à une date inconnue, inscrivait en tête de ses registres de baptêmes, mariages, et sépultures, dont la collection remonte à l'année 1607, sa prétention d'être la *première*, c'est-à-dire la plus ancienne des deux paroisses qui se partageaient la ville d'Auray. Si elle s'est fondée sous le patronage du Saint dont elle porte le nom, son origine ne saurait remonter plus haut que le milieu du XIe siècle, époque à laquelle mourut saint Goustan, religieux de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys; mais rien ne prouve qu'elle n'ait pas existé avant d'adopter ce Saint pour patron local. Une seule chose paraît probable, c'est que, avant l'érection de la nouvelle paroisse, il y avait ici, sur les confins du territoire de Pluneret, une très ancienne chapelle, placée sous le vocable de Saint-Sauveur et devenue église paroissiale, lorsqu'une bourgade assez considérable se fut groupée autour d'elle. Le Sauveur du monde est toujours resté le titulaire de cet antique édifice et de ceux qui lui ont succédé ; il en est résulté deux fêtes pour la paroisse : celle du titulaire de l'église et celle du patron local.

Comme Pluneret, sa mère, la paroisse de Saint-Goustan faisait partie du territoire de Vannes. On ignore si l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys s'est trouvée mêlée à sa fondation, soit directement, soit par l'intermédiaire du prieuré de Saint-Gildas d'Auray; mais on serait tenté de le présumer, à cause du patronage de saint Goustan, d'une part, et surtout des prétentions de l'abbaye jusque sur la fin du XVIe siècle au droit de présentateur ou de recteur-primitif, d'autre part. Cependant, malgré ces prétentions et le titre de vicaires perpétuels souvent donné à ses titulaires, il est certain que, pendant les deux siècles derniers, ce bénéfice a

toujours été soumis à la règle de l'alternative et traité comme s'il avait été de collation libre. Tout au plus pourrait-on supposer que, dans le cas actuel comme pour quelques autres déjà rencontrés par nous, l'abbaye aurait fini par perdre ses droits par la négligence des abbés commendataires à les exercer et à les défendre contre les empiétements des collateurs naturels.

La qualité de gros décimateur ne peut fournir aucun renseignement pour fixer l'état du bénéfice, attendu que la paroisse n'ayant aucune partie rurale, ne produisait pas de fruits décimables et n'avait, par suite, aucun décimateur. En dehors de son presbytère, le recteur n'avait pour tout revenu que le tiers des rentes dues à la fabrique sur quelques maisons de la paroisse et sur trois ou quatre parcelles de terre situées en la paroisse de Pluneret ; ce qui, en 1619, pouvait lui valoir environ 5 livres par an. A la même époque, il recevait bien encore annuellement la somme de 4 livres pour la moitié du devoir de la foire de Saint-René qui se tenait sur la paroisse chaque 1er juin ; mais il était obligé, en retour, de célébrer, le lendemain, un service solennel dans la chapelle de ce Saint. On peut, sans craindre de trop l'enrichir, lui ajouter le tiers du produit des troncs et des offrandes, et le sixième des *paradelles* ou deniers pascaux, produit « d'une sorte de quête obligatoire prélevée sur les paroissiens depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de la Quasimodo. Le recteur comptait encore, à l'origine, dans ses profits la bénédiction des barques et chasse-marées construits dans la rivière d'Auray, mais ce droit lui était, à la fin du XVIIIe siècle, contesté par le recteur de Pluneret dont la paroisse était, comme celle de Saint-Goustan, baignée par les eaux du port (1). » Quant à son presbytère, auprès et au midi de l'église paroissiale, il se composait d'une maison de 33 pieds de long, avec cave sous la cuisine, et d'un jardin au midi de la maison, avec puits, charmille et un petit courtil au levant du jardin (2).

L'église paroissiale de Saint-Sauveur renfermait une chapelle de Saint-Roch, et peut-être même une de Saint-René, bien qu'il y eût, sur la paroisse un édifice distinct, placé sous le vocable de ce Saint et dont il va être question. Le clocher de cette église fut gravement endommagé d'abord par le tonnerre, le 25 octobre 1521, et ensuite par l'ouragan du mois de décembre 1705. Les affaires, comme celles de la paroisse elle-même, étaient régies par un général indépendant de la communauté de ville d'Auray, qui n'avait rien à voir ici. Outre les quêtes et les offrandes, la majeure partie des revenus de sa fabrique se composait des rentes que l'on tirait d'une vigne à Arzon, dans la presqu'île de Rhuys.

En dehors de cette église, une seule chapelle s'élevait sur le territoire de la paroisse. C'était celle de Saint-René, « située sur le port, en face

(1) M. Rosenzweig, art. *Auray*, dans l'*Annuaire du Morbihan* pour 1868.

(2) Le tout fut vendu nationalement, le 19 octobre 1796, au prix de 1,956 fr.

du pont, à la jonction de la Rue-Neuve et des deux rues qui mènent à l'église paroissiale, et surmontée, à son pignon antérieur, d'un dôme qui renfermait la cloche et l'horloge de la paroisse. » Cette cloche n'était autre, sans doute, que le timbre de l'horloge; car le clocher de Saint-Sauveur renfermait lui-même plusieurs cloches. Nous avons dit précédemment que la chapelle de Saint-Fiacre, à l'entrée d'Auray et sur la route de Vannes, se trouvait sur la paroisse de Pluneret.

Dans sa déclaration de 1619, le recteur affirmait qu'il n'existait ici aucun bénéfice secondaire. Ce qui était vrai alors cessa de l'être depuis; car nous connaissons les trois chapellenies suivantes desservies sur cette paroisse.

Perrine Giquel, dame de Kerbourbon, en avait fondé deux : celle de Jésus de Nazareth, à la présentation de ses héritiers, et desservie à l'autel de Saint-Roch, dans l'église paroissiale, d'un certain nombre de messes, réduites à deux chaque semaine par une ordonnance épiscopale du 25 octobre 1695, et dont le temporel, consistant en un grand pré situé entre le moulin à vent des Chartreux et le village de Kerberdery, en Brech, fut vendu au profit de la nation, le 13 juillet 1799, pour 293 francs; et celle de Saint-Roch, desservie au même autel de deux messes aussi par semaine, les jeudi et vendredi, et dotée du parc *Prat en Drezen,* près de la ville, et d'une tenue au village de Crucuno, en Erdeven.

Par son testament du 15 mai 1708, Louis Regnard, sieur de Kerlevarec, en Locmariaquer, avait fondé la chapellenie connue sous son nom, à la présentation de ses héritiers, chargée de deux messes par semaine à célébrer en la chapelle de Saint-René, dans l'église paroissiale, et dotée d'une rente annuelle de huit perrées de froment et 9 livres d'argent sur la tenue dudit lieu de Kerlevarec.

Recteurs de Saint-Goustan d'Auray.

1547-1562. † Pierre Vannoyse, recteur de Plumelec et vicaire perpétuel de Notre-Dame du Mené, mourut, à Vannes, le 24 mai 1562.

1562-1568. † Tristan Rohel, pourvu par le Souverain-Pontife.

1568. . . . . Jean Labbé, recteur de Saint-Congard et futur archidiacre de Vannes pour quelques jours, pourvu par l'évêque, le 2 juin 1568, prit possession le lundi de la Pentecôte, et résigna probablement en faveur du suivant. Plus tard, il fut recteur de Glénac et Cournon.

1575. † Guillaume Phelippo, de Grand-Champ, successivement recteur de plusieurs paroisses et même archidiacre de Vannes pendant quelques mois.

. . . 1582 . . . Jean Rohel, originaire de Plumelec.

1594-1596. † Jean Jacob, de Plougoumelen, se vit disputer la possession de ce bénéfice par François Daniel, jusqu'à son décès, en janvier 1596.

1596- Julien Le Guével, originaire de Mendon, pourvu par le Pape, le 20 juin 1596, prit possession le 22 avril de l'année suivante. Il devint plus tard recteur d'Inguiniel, où il mourut en 1601.

1597. † Pierre Jouchet, décédé dans le mois de novembre.

1597-1615. † Julien Ahez, de Guéhenno et débouté de ses prétentions sur Locoal, fut présenté et pourvu, le 20 novembre 1697, par Jean Juhel, comme vicaire général de l'abbé de Saint-Gildas et de l'évêque de Vannes. La possession de ce bénéfice lui étant disputée par Pierre Gourhel, il se fit donner de nouvelles provisions par le Pape, le 10 juillet 1598, reprit possession, le 24 novembre 1613, et mourut en février 1615.

1615-1641. R. Pierre Mahé, de Noyal-Pontivy et déjà curé d'ici, pourvu par l'Ordinaire, le 8 février 1615, prit possession le lendemain. Après avoir résigné, en septembre 1641, il resta sous-curé de la paroisse.

1641-1642. Jean Allio apparaît aux registres paroissaux comme recteur, dès le mois de novembre 1641.

1643. R. Jean de la Villéon résigna pour permuter avec le suivant contre le rectorat de Moréac.

1643-1647. † Jacques Bullion, originaire de Pluneret, recteur de Moréac et titulaire de la chapellenie de Saint-Jacques sur cette dernière paroisse. Il habitait sa maison du Guern, en Pluneret; mais étant tombé malade, il se retira, sur la fin de l'année 1646, chez les Carmes de Sainte-Anne, afin d'être soigné à l'infirmerie du couvent. Or, dans l'après-midi du 1er janvier suivant, pendant que les religieux chantaient les vêpres, il reçut la visite d'Alain Samson, son curé à Saint-Goustan, et qui, accompagné de deux notaires, lui extorqua une résignation de son bénéfice en sa faveur. Ne guérissant pas assez vite, il retourna au Guern, où un religieux d'un Ordre qu'il ne nomme pas vint, avec un gentilhomme du pays, le voir le 10 et le 11 février et parvint aussi à lui faire résigner en sa faveur la susdite chapellenie de Moréac. Se croyant revenu à la santé, Bullion se plaignit de ces procédés; mais il ne put en empêcher les suites, car la mort ne tarda point à l'enlever de ce monde.

1647-1676. Alain Samson. Malgré les plaintes de son prédécesseur, il réussit à se faire conférer ce bénéfice.

1676-1686. R. Joseph Hervé, précédemment curé de cette paroisse, la résigna, en novembre 1686, pour permuter avec le suivant contre le rectorat de Billiers.

1686-1687. R. Maurice Coquen résigne, à son tour, en juillet 1688, pour permuter contre Plougoumelen.

1687-1695. † Pierre Richard mourut, à l'âge de 53 ans, le 11 juin 1695, et fut inhumé, le 12, dans son église paroissiale de Saint-Sauveur.

1695-1722. R. Jean Guérot, prêtre du diocèse, pourvu par l'Ordinaire, le 11 juin 1695, prit possession le 13. Malade, il résigna entre les mains de l'évêque dans le courant de l'année 1722.

1722-1727. † Jean-Bapiste Le Corre, originaire de Saint-Gildas d'Auray et sieur de Kerangal, pourvu par l'Ordinaire, le 3 mars 1722, prit possession le même jour. Il mourut en 1727; mais les registres paroissiaux ne renferment point l'acte de sa sépulture.

1727-1740. R. Jean-Guy Dufoussé d'Auzon, originaire de Saint-Patern, pourvu par l'évêque, le 19 octobre 1727, prit possession le 23. Au mois de septembre 1740, il résigna entre les mains de l'évêque et devint vicaire perpétuel de Saint-Salomon.

1740-1741. R. Vincent Le Clerc, de Noyal-Muzillac et sous-curé d'Ambon, pourvu par l'Ordinaire, le 23 septembre 1740, prit possession le 30. Dès le mois d'avril suivant, il résigna aussi à Vannes, pour passer au rectorat de Guénin.

1741. R. Jean Gillet, originaire du Moustoir-Remungol, pourvu par l'évêque, le 10 avril 1741, prit possession le 27 du même mois et résigna en juillet suivant entre les mains de son collateur.

1741-1742. † Jean Delourme, recteur de Saint-Allouestre et Buléon, pourvu par l'Ordinaire, le 12 juillet 1741, prit possession le lendemain. Jeune encore, il mourut, à l'âge de 38 ans, et fut inhumé, le 15 décembre 1742, dans le cimetière de sa paroisse.

1742-1744. † Jules-Jean Pillet, de Saint-Gildas d'Auray, pourvu par l'Ordinaire, le 18 décembre 1742, prit possesion le 20. Décédé, à l'âge de 31 ans, le 10 août 1744, il fut inhumé, le 11, dans son église paroissiale.

1744-1759. † Julien-Marie Pillet, frère du précédent, pourvu aussi par l'évêque, le 11 août 1744, prit possession le lendemain. Mort, le 14 janvier 1759, il fut enterré, le 15, dans le cimetière.

1759-1765. R. Joseph-François Le Beau, originaire de Redon, heureux au concours du 26 avril 1759, reçut de Rome ses provisions datées du 22 mai, et prit possession le 4 juillet. Déjà vicaire perpétuel de Saint-Salomon, il résigna entre les mains de l'évêque, sur la fin de l'année 1765.

1765-1787. † Joseph-Marie Ragot, curé de Saint-Salomon, pourvu par l'Ordinaire, le 4 octobre 1765, prit possession le 6. Décédé, à l'âge de 66 ans, le 20 avril 1787, il fut enterré, le 21, dans le cimetière.

1787-1791. Vincent Le Cam, curé de Plœmeur, pourvu par l'évêque, le 1er mai 1787, prit possession le 26. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé, il dut cesser, en 1791, d'exercer, au moins publiquement, les fonctions rectoriales dans cette paroisse, à la tête de laquelle il ne reparut point après le Concordat. On ignore ce qu'il devint pendant la tourmente révolutionnaire.

SAINT-GOUSTAN DE RHUYS.

A l'origine, le quartier de la presqu'île de Rhuys qui a formé cette paroisse du territoire de Vannes n'avait vraisemblablement pour le desservir que les religieux de l'abbaye de Saint-Gildas. Mais, avec le temps, les déboisements successifs de la forêt qui couvrait la presqu'île y donnèrent lieu à l'établissement de villages assez nombreux, assez considérables et surtout assez éloignés du monastère, pour que la chapelle de l'abbaye ne pût contenir tout le monde, attendu d'ailleurs que les moines étaient alors en grand nombre. La nécessité d'une église distincte et d'un clergé spécialement affecté au service de cette population se faisait donc sentir, et comme le village groupé auprès du couvent était le plus populeux, on résolut d'en faire le siège de la nouvelle paroisse. Il serait peut-être difficile de fixer l'époque à laquelle ce projet fut exécuté. Toutefois, il ne paraîtrait pas téméraire de la placer après la grande restauration religieuse de la première moitié du XIe siècle, alors que saint Félix eut rendu son ancienne splendeur à la vieille abbaye et que la foule des fidèles et des pèlerins accourait de tous les environs aux glorieux tombeaux de saint Gildas, de saint Goustan, de saint Bieuzy, de saint Gingurien et de saint Ehoarn, renfermés dans la belle chapelle abbatiale. Aussi le caractère architectural de l'église paroissiale, construite auprès de la chapelle de l'abbaye, permet-il de la rapporter à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle, et de la considérer comme un édifice à peu près contemporain de cette chapelle que l'on sait avoir été bâtie sous le gouvernement de saint Félix (1008-1038). Mais, comme elle fut placée sous le vocable de saint Goustan, mort en